



Danielle Elkrief

ACTIVITÉS

- Droit des médias
- Droit de l'audiovisuel et du cinéma
- Droit des technologies de l'information, des bases de données et de l'informatique
- Droit de la presse, droit à l'image et droit à la vie privée
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit de la propriété industrielle
- Droit des sociétés et droit commercial
- Droit social

POSITIONNEMENT

Intervenant en conseil comme en contentieux, dans le domaine des Média, des Technologies de l'Information et de la Communication et plus généralement de la Propriété Intellectuelle et de la Propriété Industrielle, ELKRIEF AVOCAT assure à ses clients professionnalisme, rigueur et réactivité dans le traitement des problématiques qui lui sont apportées.

Bénéficiant de la confiance de ses clients pour la grande majorité institutionnels (Groupe de sociétés, PME, syndicats) depuis de longues années, ELKRIEF AVOCAT privilégie le contact étroit et récurrent avec ses clients pour mieux anticiper et rendre adéquate la sécurité juridique et économique de leurs projets.

Agissant sur des enjeux nationaux comme internationaux, ELKRIEF AVOCAT demeure vigilant et attentif, au quotidien, aux bouleversements juridiques intervenant dans le secteur des Média et des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), grâce à une veille juridique quotidienne.

Le Cabinet a pour principale activité le Droit des Média en Conseil et Contentieux. Ses compétences portent également sur le Droit des Affaires et le Droit Social attachés au secteur notamment.

Sa méthode : un travail d'équipe en relation étroite et durable avec ses clients. La prise en charge des problématiques juridiques est placée sous le faisceau essentiel de l'impact et de la sécurité économique du projet et/ou des pré-contentieux et/ou contentieux envisagés.

Dans ce domaine si actif, où le législateur peine à suivre l'évolution sans précédents de la technologie, où la jurisprudence est florissante et pour lequel le droit communautaire et international sont prégnants, une veille juridique importante est réservée à l'examen de chaque dossier pour favoriser une meilleure anticipation des risques et des enjeux.

La légitimité du Cabinet dans ces secteurs, acquise depuis 1998, favorise les négociations auprès des acteurs clés. La souplesse du Cabinet permet un traitement réactif et aussi rapide que nécessaire des différents dossiers à traiter.

CONTACT

- **Danielle Elkrief** : d.elkrief@elkrief-avocats.com